

>BAIL D'HABITATION AFFECTE A LA RÉSIDENCE PRINCIPALE DU PRENEUR

ENTRE

A. Les bailleurs

Monsieur

Etat civil :

Date et lieu de naissance de

B. Le preneur

Madame

Etat civil :

(En cas de changement d'état civil en cours de bail, par mariage notamment, le preneur sera tenu d'en avvertir sans retard le bailleur par lettre recommandée en précisant, le cas échéant, l'identité complète du conjoint).

Date et lieu de naissance de

Domiciliée à

GSM :

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

1. Description du bien loué

Le bailleur donne en location au preneur qui accepte et l'affecte à sa résidence principale :

1. L'appartement n°B, situé Rue de France N°12 à 6953 FORRIERES, comprenant un hall d'entrée, un water-closet (WC), un séjour avec coin cuisine équipée, une salle de douche, une chambre à coucher.
2. L'espace commun (poubelles et compteurs eau/électricité) situé en dessous des appartements 12B/12C et accessible depuis la double porte ne bois menant à l'escalier de l'appartement 12C.
3. Un des emplacements de parking situé entre le garage de l'appartement 10 et la barrière menant à l'appartement 12A.

Le présent bail implique pour le preneur le droit de jouir des choses communes de la même manière que le bailleur.

Le preneur déclare prendre les lieux loués dans l'état dans lequel ils se trouvent, reconnaissant les connaître parfaitement pour les avoir visités et n'en demandant pas plus ample description.

Il est confirmé entre les parties qu'au moment de l'entrée en jouissance du preneur les lieux loués répondent aux exigences élémentaires de sécurité, de salubrité et d'habitabilité.

Nombre d'occupants maximum autorisé : 2.

2. Certificat de performance énergétique

Le bien loué a fait l'objet d'un certificat énergétique numéro 20220913013864 réalisé en date du 13/09/2022 et ayant conclu à un indice de performance énergétique C de 187 kWh/m².an

Le preneur déclare avoir reçu le certificat de performance énergétique de la part du bailleur.

3. Destination du bien loué

Les parties conviennent que le présent bail est destiné à usage de résidence principale.

Il est interdit au preneur de modifier cette destination sans l'accord préalable et écrit du bailleur.

Le bien loué est affecté exclusivement à l'usage d'habitation du locataire à l'exclusion de tout usage professionnel.


1

4. Durée et résiliation anticipée du bail

4.1. Le bail de courte durée (durée égale ou inférieure à 3 ans)

A. Durée :

Le bail est conclu pour une durée de 2 ans prenant cours le 01/12/2022 à midi pour finir le 01/12/2024 à midi.

Le bail prendra fin moyennant un congé notifié par l'une ou l'autre des parties au moins trois mois avant l'expiration de la durée convenue.

Les parties peuvent proroger le bail de courte durée de commun accord aux mêmes conditions, en ce compris le loyer sans préjudice de l'indexation. Cette prorogation doit obligatoirement intervenir par écrit. Le bail peut être prorogé deux fois pour autant que les contrats successifs n'aient pas une durée cumulée supérieure à trois ans.

Sauf les cas visés à l'alinéa précédent, à défaut d'un congé notifié dans les délais ou si, malgré le congé donné par le bailleur, le preneur continue à occuper les lieux sans opposition du bailleur, et même dans l'hypothèse où un nouveau contrat est conclu entre les mêmes parties, le bail est réputé conclu pour une période de neuf ans à compter de la date à laquelle le bail initial de courte durée est entré en vigueur. Dans ce cas, le loyer et les autres conditions demeurent inchangés par rapport à ceux convenus dans le bail initial, sous réserve de l'indexation et des clauses de révision.

B. Résiliation anticipée :

a) Par le bailleur

Le bail peut être résilié à tout moment par le bailleur après la première année de location moyennant un préavis de trois mois et une indemnité équivalente à un mois de loyer, aux conditions cumulatives suivantes :

- en vue de l'occupation du bien par le bailleur, son conjoint, ses ascendants, descendants, enfants adoptifs ou ceux de son conjoint, ses collatéraux, et ceux de son conjoint jusqu'au troisième degré ;
- le bailleur devra mentionner dans le congé l'identité et le lien de parenté avec le bailleur de la personne qui occupera le bien ;
- si le preneur le demande, le bailleur devra apporter dans les deux mois la preuve du lien de parenté, faute de quoi le preneur peut demander la nullité du congé. Cette action doit être intentée à peine de déchéance au plus tard deux mois avant l'expiration du délai de préavis.
- l'occupation par la personne visée dans le congé devra être effective pendant deux ans et débiter au plus tard un an après la libération effective des lieux.

Lorsque le bailleur, sans justifier d'une circonstance exceptionnelle, ne réalise pas la résiliation dans les conditions et le délai prévu, le preneur a droit à une indemnité équivalente à un mois de loyer.

b) Par le preneur

Le bail peut être résilié à tout moment par le preneur moyennant un préavis de trois mois notifié au bailleur et une indemnité équivalente à un mois de loyer.

4.2. ~~Le bail de neuf ans~~

A. ~~Durée~~

~~Le bail est conclu pour un terme de neuf ans, prenant cours le pour finir le à midi.~~

~~Le bail prendra fin à l'expiration de cette période moyennant un congé notifié par le bailleur au moins six mois avant l'échéance, ou par le preneur au moins trois mois avant l'échéance.~~

~~A défaut d'un congé notifié dans le délai prévu à l'alinéa précédent, le bail sera prorogé chaque fois pour une durée de trois ans, aux mêmes conditions, en ce compris le loyer, sans préjudice de l'indexation et des causes de révision.~~

B. ~~Résiliation anticipée~~

~~a) Par le bailleur~~

~~• Pour occupation personnelle :~~

~~Le bail peut être résilié par le bailleur moyennant un congé donné par écrit six mois à l'avance aux conditions cumulatives suivantes :~~

- ~~— à tout moment en cas d'occupation par le bailleur lui-même, ses descendants, ses enfants adoptifs, ses ascendants, son conjoint ou cohabitant légal, les descendants, ascendants et enfant adoptif de celui-ci, ses collatéraux et ceux de son conjoint ou cohabitant légal jusqu'au troisième degré ; ou à l'expiration du premier triennat à partir de l'entrée en vigueur du bail, en cas d'occupation par des collatéraux du troisième degré ;~~
- ~~— le bailleur devra mentionner dans le congé l'identité et le lien de parenté avec le bailleur de la personne qui occupera le bien ;~~
- ~~— si le preneur le demande, le bailleur devra apporter dans les deux mois la preuve du lien de parenté, faute de quoi le preneur peut demander la nullité du congé. Cette action doit être intentée à peine de déchéance au plus tard deux mois avant l'expiration du délai de préavis.~~
- ~~— l'occupation par la personne visée dans le congé devra être effective pendant deux ans et débiter au plus tard un an après la libération effective des lieux.~~

~~Lorsque le bailleur, sans justifier d'une circonstance exceptionnelle, ne réalise pas la résiliation dans les conditions et le délai prévu, le preneur a droit à une indemnité équivalente à un mois de loyer.~~

~~• Pour travaux :~~

~~Le bail peut être résilié par le bailleur moyennant un congé donné par écrit six mois à l'avance dans les conditions cumulatives suivantes :~~

- ~~— à l'expiration du premier et deuxième triennat ; ou par exception, à tout moment, lorsque le bailleur dispose de plusieurs logements dans un même immeuble, il peut mettre fin à plusieurs baux moyennant un congé de six mois, pour autant que le bail ne soit pas résilié pendant la première année ;~~
- ~~— les travaux doivent notamment respecter la destination du bien loué, affecter le corps du logement occupé par le preneur et être d'un coût dépassant trois années du loyer afférent au bien loué, ou si l'immeuble dans lequel est situé ce bien comprend plusieurs logements loués appartenant au même bailleur et affectés par les travaux, d'un coût global dépassant deux années de loyer de l'ensemble de ces logements ;~~
- ~~— les travaux doivent être commencés dans les six mois et être terminés dans les vingt-quatre mois qui suivent l'expiration du préavis donné par le bailleur ou, en cas de prorogation, la restitution des lieux par le preneur ;~~
- ~~— à la demande du preneur, le bailleur doit lui communiquer dans les deux mois à dater de la demande, soit le permis d'urbanisme qui lui a été octroyé, soit un devis détaillé, soit une description des travaux accompagnée d'une estimation détaillée de leur coût, soit un contrat d'entreprise, faute de quoi le preneur peut demander la nullité du congé. Cette action doit être intentée à peine de déchéance au plus tard deux mois avant l'expiration du délai de préavis.~~

~~Lorsque le bailleur, sans justifier d'une circonstance exceptionnelle, ne réalise pas la résiliation dans les conditions et le délai prévu, le preneur a droit à une indemnité équivalente à un mois de loyer.~~

~~A la demande du preneur, le bailleur lui communique gratuitement les documents justifiant de la réalisation des travaux.~~

~~• Sans motif :~~

~~Le bail peut être résilié par le bailleur dans les conditions cumulatives suivantes :~~

- ~~— à l'expiration du premier et deuxième triennat ;~~
- ~~— moyennant un congé donné par écrit et un préavis de six mois ;~~
- ~~— moyennant le paiement d'une indemnité équivalente à neuf mois ou six mois de loyer selon que le contrat prend fin à l'expiration du premier ou du deuxième triennat.~~

~~b) Par le preneur~~

~~Le preneur peut mettre fin au bail à tout moment moyennant un congé et un préavis de trois mois.~~

~~Si le preneur met fin au bail au cours du premier triennat, le bailleur a droit à une indemnité. Cette indemnité est égale à trois mois, deux mois ou un mois de loyer selon que le bail prend fin au cours de la première, de la deuxième ou de la troisième année.~~



Lorsque le bailleur met fin au contrat, le preneur peut à son tour, à tout moment, mettre fin au bail moyennant un congé limité à un mois. Dans ce cas, le preneur n'est pas redevable de l'indemnité prévue à l'alinéa précédent. Le bailleur demeure en outre tenu de l'exécution du motif fondant le préavis initial et du paiement des indemnités éventuelles.

5. Loyer (hors charges)

5.1. Loyer de base et modalités de paiement

Le bail est consenti et accepté moyennant le paiement d'un loyer mensuel initial de base de quatre-cent-vingt-cinq euros (425,00 EUR).

Le loyer est payable par ordre permanent par anticipation à l'échéance mensuelle et au plus tard pour le 5^{ème} jour de chaque mois au plus tard sur le compte n° _____

5.2. Indexation

Le loyer est indexé, à la demande écrite du bailleur, pour autant que le bail soit enregistré.

Le loyer indexé est égal à :

Loyer de base x nouvel indice (mai)

110,93 (Indice de départ : avril 2021- année de base 2013)

Le loyer de base est le loyer fixé par le présent bail, mentionné au point 5.1.

Le nouvel indice est l'indice santé du mois qui précède celui de la date anniversaire de l'entrée en vigueur du bail

L'indice de départ est l'indice santé du mois qui précède celui de la signature du bail.

5.3. Intérêts de retard

Tout montant dû par le preneur, et non payé dix jours après son échéance, produit de plein droit, sans mise en demeure, au profit du bailleur, un intérêt au taux légal à partir de son échéance, l'intérêt de tout mois commencé étant dû pour le mois entier.

6. Charges communes

Outre le loyer spécifié ci-avant, le preneur acquittera sa quote-part des charges communes de l'immeuble telles qu'elles seront établies par le syndic et versera une provision mensuelle au bailleur comme il est dit ci-après.

Les charges communes locatives comprenant tous les frais de consommation et d'entretien relatifs à l'immeuble et notamment, sans que cette limitation soit limitative : les consommations d'eau de combustibles, les frais d'entretien des appareils communs de chauffage, d'éclairage et autres appareillages, l'eau chaude ».

Les charges communes ne comprennent pas l'eau froide, le chauffage, l'électricité et l'assurance incendie « contenu ».

6.1. Provisions

A titre de provisions, le preneur paiera chaque mois avec son loyer la somme de cent euros (100,00 EUR) pour les charges et pour sa consommation personnelle d'eau froide et de chauffage.

Le montant de cette provision pourra être modifié en cas d'insuffisance. Au moins une fois l'an, un décompte détaillé des charges et consommation sera adressé au preneur. A sa demande, il lui sera permis d'examiner, sans déplacement des pièces, les documents justificatifs.

Lorsque les décomptes sont établis, un exemplaire des relevés et détails de comptes sera réservé au preneur.

Ces documents constitueront justification suffisante de ces comptes.

6.2. Charges privatives

Les parties relèveront contradictoirement les compteurs individuels avant l'occupation des lieux par le preneur. Les compteurs sont les suivants :

Compteur électricité jour et nuit : n° 1SAG3100480650 – EAN : 541449060020929852

Jour : 0 kWh

Nuit : 0 kWh

Décompteur eau froide n° 12 B et mentionnant 1106 m³

Calorimètres présent sur les radiateurs de l'appartement et présent dans le relevé de la société TECHEM :

- Chambre à coucher 1 : 04150952 : 0 unité de consommation
- Chambre à coucher 2 : 04161470 : 0 unité de consommation
- Cuisine : 04161468 : 0 unité de consommation

6.3. Electricité, télédistribution, téléphonie, internet ou autres

Le preneur s'acquittera directement auprès des organismes compétents des redevances et fournitures d'électricité, téléphone, télédistribution, etc... et ce à la pleine et entière décharge du bailleur.

Il entretiendra les compteurs et les installations en bon père de famille et prendra en charge en cours de bail toutes les obligations de réparation et même de remplacement s'imposant pour qu'elles répondent aux exigences élémentaires de sécurité, de salubrité et d'habitabilité.

7. Impôts et taxes

A l'exception du précompte immobilier, tous les impôts et taxes quelconques mis ou à mettre sur le bien loué par l'Etat, la Région, la Province, la Commune ou toute autre autorité publique, sont à charge du preneur.

8. Garantie

En vue d'assurer le respect de ses obligations, le bailleur et le preneur conviennent que le preneur constitue une garantie locative.

Le preneur verse une garantie de deux mois de loyer, soit huit-cent-cinquante euros (850,00 EUR) sur un compte individualisé, bloqué à son nom. Les intérêts sont capitalisés au profit du preneur.

Le bailleur dispose d'un privilège sur l'actif du compte pour tout montant résultant de l'inexécution totale ou partielle des obligations du preneur (*arriérés de loyer ou de charges, dégâts locatifs, ...*).

9. Etat des lieux

9.1. Etat des lieux d'entrée

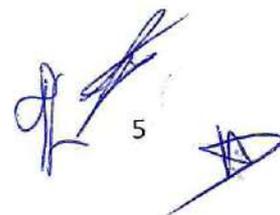
Les parties dressent contradictoirement un état des lieux détaillé. Cet état des lieux est dressé le 29 novembre 2022 ; Il est annexé au présent bail et est également soumis à enregistrement.

9.2. Etat des lieux de sortie

Le preneur doit, à l'échéance du bail, rendre le bien loué tel qu'il l'a reçu suivant l'état des lieux, excepté ce qui a péri ou a été dégradé par vétusté ou force majeure.

Le constat des lieux de sortie est réalisé selon les mêmes modalités qu'à l'entrée après que le preneur ait entièrement vidé les lieux et au plus tard le dernier jour du bail.

Les compteurs d'eau et d'électricité doivent rester ouverts jusqu'à la fin de cet état des lieux.

 5

10. Entretien

10.0. Peintures

Si le preneur peint les murs, engendre des trous ou autres éléments, il devra remettre la totalité du bien loué dans l'état initial. Les trous devront être rebouchés et les murs altérés devront être repeints dans leur intégralité.

Les murs et plafonds devront être repeints avec 2 couches de blanc (peinture de bonne qualité). La peinture devra être « mat » au plafond et « mat » aux murs.

10.1. Liste des réparations et travaux d'entretien à charge du preneur ou du bailleur

Les parties devront se conformer à la liste des réparations locatives et travaux d'entretien adoptée par le Gouvernement wallon en date du 28 juin 2018.

Le preneur s'engage à entretenir les lieux loués en bon père de famille. Il procédera pendant tout le cours de l'occupation aux obligations d'entretien et de réparations locatives.

A titre d'exemple et sans que l'énumération ne soit limitative, le preneur remplacera vitres et carreaux fêlés ou brisés quelle qu'en soit la cause, même en cas de force majeure. Il veillera à ce que les tuyaux latrines, canalisations et égouts ne soient jamais obstrués par son fait ou par celui de ceux dont il répond et les préservera de la gelée.

Les lieux étant équipés d'appareils électroménagers, le preneur fera effectuer à ses frais l'entretien et toutes les réparations.

Le preneur veillera à maintenir le bien en bon état de propreté et à laver les peintures et revêtements de sol si nécessaire. Il attache un soin particulier au mobilier et appareils de cuisine, salle de bains, de toilettes et WC.

Si le locataire reste en défaut de remplir ses obligations, le bailleur a le droit de faire exécuter les travaux nécessaires aux frais du preneur, qui est tenu comme seul responsable des accidents provenant du mauvais usage ou entretien du matériel.

Le preneur s'engage à laisser exécuter les travaux mis à charge du bailleur en donnant accès aux corps de métier et ce sans indemnité ni réduction de loyer, même si la durée de ceux-ci dépassait 40 jours.

Le bailleur prend en charge les grosses réparations concernant l'intérieur de l'immeuble.

10.2. Obligation d'information par le preneur

Le preneur informera immédiatement le bailleur des travaux et réparations à charge de ce dernier. Le preneur supportera toutes les conséquences résultant de l'absence d'information ou d'information tardive du bailleur sauf à démontrer que ce dernier ne pouvait ignorer les travaux ou réparations à sa charge.

10.3. Réparations urgentes et travaux destinés à améliorer la performance énergétique

Si, durant le bail, le bien loué a besoin de réparations urgentes et qui ne puissent être différées jusqu'à son échéance, le preneur doit les souffrir, quelque incommodité qu'elles lui causent, et quoiqu'il soit privé, pendant qu'ils se font, d'une partie du bien loué.

Toutefois si ces réparations ou travaux économiseurs d'énergie durent plus de quarante jours, le loyer sera diminué proportionnellement au temps et à la partie du bien loué dont il aura été privé.

Si ces réparations ou travaux économiseurs d'énergie sont de telle nature qu'ils rendent inhabitable la ou les partie(s) du bien nécessaire(s) au logement du preneur et de sa famille, celui-ci pourra faire résilier le bail.

11. Modification du bien loué par le preneur

Tous les travaux, embellissements, améliorations, transformations du bien loué ne pourront être effectués qu'avec l'accord écrit et préalable du bailleur. En tout état de cause, ils seront effectués par le preneur à ses frais, risques et périls.

12. Cession

La cession du bail est interdite, sauf accord écrit et préalable du bailleur. Dans ce cas, le cédant est déchargé de toute obligation future, sauf convention contraire incluse dans l'accord sur la cession du bail.

13. Sous-location

La sous-location du bien loué est interdite, sauf accord écrit et préalable du bailleur.

14. Affichages - visites

En cas de mise en vente du bien loué ou 3 mois avant l'expiration du bail, le preneur doit laisser apposer aux endroits les plus apparents des affiches annonçant la vente ou la mise en location. Il doit en outre autoriser les candidats preneurs ou acquéreurs à visiter complètement le bien 3 jours par semaine pendant 3 heures par jour, à convenir entre les parties.

Par ailleurs, le bailleur peut visiter les lieux loués une fois par an pour s'assurer qu'ils sont maintenus en bon état. Il convient du jour de cette visite avec le preneur en le prévenant au moins 8 jours à l'avance.

15. Assurance

Le contrat d'assurance incendie du bien est souscrit par le bailleur.

Le preneur reste responsable d'assurer son mobilier (contenu) et sa responsabilité vis-à-vis des tiers.

16. Enregistrement du bail

L'enregistrement, ainsi que les frais éventuels liés à un enregistrement tardif, sont à charge du bailleur.

A défaut d'enregistrement du bail, le délai du congé et l'indemnité prévus au point 4 à la charge du preneur ne sont pas d'application pour autant qu'une mise en demeure d'enregistrer le bail adressée par le preneur au bailleur par envoi recommandé, par exploit d'huissier de justice ou par remise entre les mains du bailleur ayant signé le double avec indication de la date de réception, soit demeurée sans effet pendant un mois.

17. Election de domicile

Le preneur déclare élire domicile dans le bien loué tant pour la durée de la location que pour toutes les suites du bail, sauf s'il a, après son départ, notifié au bailleur une nouvelle élection de domicile, obligatoirement en Belgique.

18. Animaux

~~Les animaux ne sont pas autorisés.~~

(2 petits chiens autorisés)

20. Détecteurs d'incendie

Le bailleur déclare que le bien loué est équipé d'un détecteur d'incendie. Le preneur s'engage à veiller au bon fonctionnement du détecteur et s'engage à changer les piles dès que cela est nécessaire.

21. Remise des clefs

IL EST EXPRESSEMENT ENTENDU ENTRE LES PARTIES QUE LES CLEFS DU BIEN LOUE NE SERONT REMISES AU PRENEUR, QU'APRES AVOIR EXECUTE LES OBLIGATIONS SUIVANTES :

- 1) Signature du bail
- 2) Constitution de la garantie locative dans sa totalité
- 3) Constitution d'un ordre permanent pour le paiement du loyer
- 4) Réalisation d'un état des lieux d'entrée signé par les deux parties

Fait à Forrières (Nassogne), le 29 novembre 2022 en trois exemplaires, un pour le preneur, un pour le bailleur et un exemplaire aux fins de l'enregistrement.

Le preneur,

Les bailleurs,

Ann

1. Note explicative synthétique et pédagogique des dispositions légales relatives au bail d'habitation établie par le Gouvernement wallon en application de l'article 3 §2 du décret du 15 mars 2018 relatif au bail d'habitation.
2. Etat des lieux d'entrée.

Etat des lieux d'entrée de location d'un appartement ou d'une maison

Etat des lieux d'entrée contradictoire concernant l'appartement numéro 12B situé au 1^{er} étage
étage/rez-de-chaussée¹, l'emplacement de parking/box en sous sol/rez-de-chaussée¹ numéro,
le jardin (rez-de-chaussée)¹, **OU** la maison avec emplacement de parking/box¹ et jardin, sis à
..... Rue de France 12B
..... 6953 Fournies

Les soussignés

Le bailleur.....

domicilié à

Et

Le(s) preneur(s)

domicilié(s) à ce jour à

ont procédé le ... 29/11/22 à 12 heures à la visite et à l'établissement de l'état des lieux du bien
immobilier ci-dessus mentionné, conformément à l'article 27, §1^{er} du décret du 15 mars 2018 relatif
au bail d'habitation.

Cet état des lieux est dressé avant le début de l'occupation.

Le contrat de bail a été signé le ... 29/11/22 ... 12h00

Il prend cours le ... 1 décembre 2022

Les parties s'engagent à comparer l'état du bien loué à la fin de la location avec le contenu du
présent état des lieux afin de déterminer les éventuels dégâts locatifs et d'en fixer le montant afin
que les parties puissent faire valoir leurs droits.

Remarques préalables

1. Il n'a été procédé à aucun examen quant à ce qui se trouve à l'intérieur des murs, des sols et des plafonds, l'état du sol sous le revêtement n'a pas été examiné et aucune étude du sol (sous l'immeuble) n'a été effectuée.
2. **Si aucun dégât n'est mentionné dans le texte de l'état des lieux, les parties reconnaissent que ce qui y est décrit est intact, non défraichi - taché - souillé** et en bon état, et que tous les appareils et mécanismes présents dans le bien loué fonctionnent parfaitement.
3. Tout ce qui est mentionné est la propriété du bailleur.
4. (Eventuellement) Les appareils suivants (lave-vaisselle, réfrigérateur, cuisinière, four, convecteur, etc.) sont mis gratuitement à la disposition du locataire qui en assurera le bon entretien. En cas de panne, la réparation ou, le cas échéant, le remplacement de l'appareil sera à charge du locataire.
5. (Eventuellement) Lors de la visite des lieux, aucun contrôle du fonctionnement de n'a été effectué.
6. (Eventuellement) Il s'agit de la première occupation : tous les équipements et tous les appareils sont neufs.
7. (Eventuellement) Le bailleur a fait repeindre tous les murs, plafonds, portes, armoires, plinthes, etc. de l'appartement¹ – la maison¹. Aucun défraîchissement n'est à signaler.

Au vu de l'examen minutieux du bien loué en présence des parties, il est constaté ce qui suit :

1. Constatations générales valables pour l'appartement¹/maison¹

Description détaillée + photos

.....
.....
.....
.....
.....

Le bien loué ne comporte aucune trace d'humidité ascensionnelle, de murs poreux ou d'infiltration (si toutefois des traces d'humidité étaient visibles, les endroits où elles se situent ainsi que leur cause et l'éventuel traitement réalisé seront mentionnés).

2. Hall d'entrée privatif (situé : ... remis... en... par l'ue... par...)

.....)

Description détaillée (à compléter + biffer les mentions inutiles) + photos

- **Plafond :**
 - tapissé depuis/(fraîchement) peint en ... *Novembre 2022* (couleur)
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Murs :**
 - tapissé depuis/(fraîchement) peint en ... *Novembre 2022* (couleur)
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Plinthes :**
 - présentes/absentes¹, matériau (*bois*, carrelage, etc.) :
 - couleur (naturelle/peinte¹) : *bois*

¹Biffer la mention inutile

- **Revêtement de sol :**
 - matériau : *Cavelope*
 - couleur : ... *Noir / blanc*
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) : /
- **Fenêtres :**
 - matériau : *de porte en bois*
 - couleur (naturelle/peinte¹) : /
 - simple/double/triple¹ vitrage
 - charnières et serrures : bloqué/ouverture et verrouillage facile¹
 - ouvrant simple et/ou oscillo-battant¹
 - matériau des quincailleries : /
- **Tablette de fenêtre :**
 - matériau : /
 - couleur (naturelle/peinte¹) : /
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) : /
- **Portes :**
 - nombre : *1*
 - peintes en *blanche* *por* (couleur)
 - matériau : bois naturel, stratifié,
- **Nombre de clés :** 2
- matériau des quincailleries : *Métal*
- trace(s) d'usure éventuelle(s) : /
- **Volet/store : présent/absent¹ ;**
 - matériau : /
 - couleur : /
 - en état de fonctionnement /
- **Point lumineux :**
 - nombre : *2 appliques*
 - luminaire/spot/fil d'attente¹,
 - Ampoule : led/halogène/électronique/T.L./autre¹ :
- **Prises :**
 - nombre : /, encastrées/non encastrées¹ (apparente)
 - de couleur : /
- **Interrupteurs :**
 - nombre : *2*
 - de couleur : *blanc* *Neuf*
- **Parlophone/vidéophone avec ou sans œuvre porte :**
 - marque : /
 - couleur : /
 - état : /
- **Sonnette/carillon :**
 - type :
 - marque :
 - emplacement : *Bluf* *extérieur (mur)*
 - état : /
- **Sécurité (alarme, caméra, etc.) :**
 - marque : /
 - emplacement : /
 - état : /
- **Chauffage :**
 - type : radiateur/convecteur chauffage central ou individuel/poêle/autre : /
 - matériau (tole/fonte/pierre/autre) :
 - Radiateurs : nombre : ... *1* ... couleur : ... *blanc*

- vannes (thermostatiques/normales) :
- calorimètres : classique/électronique.....

Autres commentaires ou spécificités

2 luminaires appartenant à...

3. Escaliers et cage d'escalier/paliers (partie privative)

Description détaillée (à compléter + biffer les mentions inutiles) + photos

3.1. Escalier (d'entrée/ vers l'(les) étage(s))

- **Marches :**

- matériau : *Bois*.....
- couleur : *Brun*.....
- état : *usé mais bon état*.....

- **Revêtement des marches :** oui / non

- matériau :
- couleur :
- état :

- **Plinthes :**

- matériau : *Bois*.....
- couleur : *Brun*.....
- état : *usé mais bon état*.....

- **Balustrade/rampe :**

- matériau : *Bois*.....
- couleur : *brun*.....
- état : *Bon état, Bien entretenu!*.....

Autres commentaires ou spécificités (escalier escamotable, etc.)

3.2. Cage d'escalier (du rez-de-chaussée au grenier) et paliers (des étages : 1^{er} étage, 2^{ème} étage, 3^{ème} étage, etc.)

Description détaillée (à compléter + biffer les mentions inutiles) + photos

- **Plafond :**

- tapissé depuis/(fraîchement) peint en (couleur)
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :

- **Murs :**

- tapissé depuis/(fraîchement) peint en (couleur)
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :

- **Plinthes :** présentes/absentes¹

- matériau (bois, carrelage, etc.) :
- couleur (naturelle/peinte¹)

¹Biffer la mention inutile

- **Revêtement de sol :**

- matériau :
- couleur :
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :

- **Fenêtres :**

- matériau :
- couleur (naturelle/peinte¹) :
- simple/double/triple¹ vitrage
- charnières et serrures : bloqué/ouverture et verrouillage facile¹
- ouvrant simple et/ou oscillo-battant¹
- matériau des quincailleries :

- **Tablette de fenêtre :**

- matériau :
- couleur (naturelle/peinte¹) :
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :

- **Volet/store :**

- présent/absent¹ ;
- matériau :
- couleur :
- en état de fonctionnement

- **Portes :**

- nombre :
- peintes en (couleur)
- matériau : bois naturel, stratifié,

- **Nombre de clés :**

- matériau des quincailleries :
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :

- **Point lumineux :**

- nombre :
- luminaire/spot/fil d'attente¹
- Ampoule : led/halogène/électronique/T.L/autre¹ :

- **Prises :**

- nombre :, encastrées/non encastrées¹ (apparente), de couleur :

- **Interrupteurs :**

- nombre :, de couleur :

Autres commentaires ou spécificités

.....
.....
.....

4. Toilette(s) séparée(s)

4.1. Située :

Description détaillée (à compléter + biffer les mentions inutiles) + photos

- **Plafond :**

- tapissé depuis/(fraîchement) peint en (couleur)
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :

¹Biffer la mention inutile

5

- **Murs :**
 - tapissé depuis/(fraîchement) peint en (couleur)
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Plinthes :**
 - présentes/absentes¹,
 - matériau (bois, carrelage, etc.) :
 - couleur (naturelle/peinte¹) :
- **Revêtement de sol :**
 - matériau :
 - couleur :
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Fenêtres :**
 - matériau :
 - couleur (naturelle/peinte¹) :
 - simple/double/triple¹ vitrage ;
 - charnières et serrures : bloqué/ouverture et verrouillage facile¹ ;
 - ouvrant simple et/ou oscillo-battant¹ ;
 - matériau des quincailleries :
- **Tablette de fenêtre :**
 - matériau :
 - couleur (naturelle/peinte¹) :
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Portes :**
 - nombre :
 - peintes en : (couleur)
 - matériau : bois naturel, stratifié,
- **Nombre de clés :**
 - matériau des quincailleries :
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Volet/store :**
 - présent/absent¹ ;
 - matériau :
 - couleur :
 - en état de fonctionnement
- **Point lumineux :**
 - nombre :
 - luminaire/spot/fil d'attente¹,
 - Ampoule : led/halogène/électronique/T.L./autre¹ :
- **Prises :**
 - nombre :
 - encastrées/non encastrées¹ (apparente),
 - de couleur :
- **Interrupteurs :**
 - nombre :
 - de couleur :
- **Chauffage :**
 - type : radiateur/convecteur chauffage central ou individuel/poêle/autre :
 - matériau (tôle/fonte/pierre/autre) :
 - Radiateurs : nombre : couleur :
 - vannes (thermostatiques/normales) :
 - calorimètres : classique/électronique.....

- **La ventilation** de la pièce s'effectue via :

- **Equipements :**

a) **du wc :**

- pot (posé/suspendu) (état de l'émail et de la propreté intérieure)
- lunette de toilette : nouveau/en bon état,
- matériau : (état du matériau et propreté)
- pas de fuite,

b) **du lavabo :**

- matériau
- description de l'état :
- robinet : type & marque :
- état :
- miroir : forme & dimension :
- état :
- porte-rouleaux :

c) **fonctionnement des sanitaires :**

.....

Autres commentaires ou spécificités

.....
.....
.....

4.2. Située :

Description détaillée (à compléter + biffer les mentions inutiles) + photos

- **Plafond :**

- tapissé depuis/(fraîchement) peint en (couleur)
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :

- **Murs :**

- tapissé depuis/(fraîchement) peint en (couleur)
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :

- **Plinthes :**

- présentes/absentes¹,
- matériau (bois, carrelage, etc.) :
- couleur (naturelle/peinte¹) :

- **Revêtement de sol :**

- matériau :
- couleur :
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :

- **Fenêtres :**

- matériau :
- couleur (naturelle/peinte¹) :
- simple/double/triple¹ vitrage ;
- charnières et serrures : bloqué/ouverture et verrouillage facile¹ ;
- ouvrant simple et/ou oscillo-battant¹ ;
- matériau des quincailleries :

- **Tablette de fenêtre :**

- matériau :
- couleur (naturelle/peinte¹) :
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :

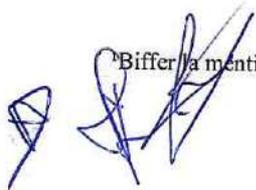
¹Biffer la mention inutile

- **Portes :**
 - nombre :
 - peintes en : (couleur)
 - matériau : bois naturel, stratifié,
- **Nombre de clés :**
 - matériau des quincailleries :
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Volet/store :**
 - présent/absent¹ ;
 - matériau :
 - couleur :
 - en état de fonctionnement
- **Point lumineux :**
 - nombre :
 - luminaire/spot/fil d'attente¹,
 - Ampoule : led/halogène/électronique/T.L./autre¹ :
- **Prises :**
 - nombre :
 - encastrées/non encastrées¹ (apparente),
 - de couleur :
- **Interrupteurs :**
 - nombre :
 - de couleur :
- **Chauffage :**
 - type : radiateur/convecteur chauffage central ou individuel/poêle/autre :
 - matériau (tôle/fonte/pierre/autre) :
 - Radiateurs : nombre : couleur :
 - vannes (thermostatiques/normales) :
 - calorimètres : classique/électronique.....
- **La ventilation** de la pièce s'effectue via :
- **Equipements :**
 - a) du wc :
 - pot (posé/suspendu) (état de l'émail et de la propreté intérieure)
 - lunette de toilette : nouveau/en bon état,
 - matériau : (état du matériau et propreté)
 - pas de fuite,
 - b) du lavabo :
 - matériau
 - description de l'état :
 - robinet : type & marque :
 - état :
 - miroir : forme & dimension :
 - état :
 - porte-rouleaux :
 - c) fonctionnement des sanitaires :

Autres commentaires ou spécificités

.....

Biffer la mention inutile



5. Living (situé : 1^{er} étage)

Description détaillée (à compléter + biffer les mentions inutiles) + photos

Plafond :

- tapissé depuis / (fraîchement) peint en Plafond blanc repeint (couleur)
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :

Murs :

- tapissé depuis 11/22 / (fraîchement) peint en par (couleur)
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :

Plinthes :

- présentes/absentes¹,
- matériau (bois, carrelage, etc.) :
- couleur (naturelle/peinte¹) :

Revêtement de sol :

- matériau : Parquet stratifié
- couleur :
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :

Fenêtres :

- matériau : PVC
- couleur (naturelle/peinte¹) : blanc
- simple/double/triple¹ vitrage ;
- charnières et serrures : bloqué/ouverture et verrouillage facile¹ ;
- ouvrant simple et/ou oscillo-battant¹ ;
- matériau des quincailleries :

Tablette de fenêtre :

- matériau : Bois
- couleur (naturelle/peinte¹) : blanc
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :

Portes :

- nombre : 1
- peintes en (couleur)
- matériau : bois naturel, stratifié,

Nombre de clés :

- matériau des quincailleries :
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :

Volet/store :

- présent/absent¹ ;
- matériau :
- couleur :
- en état de fonctionnement

Point lumineux :

- nombre : 1
- Luminaire/spot/fil d'attente¹, Appartenant à
- Ampoule : led/halogène/électronique/T.L/autre¹ :

Prises :

- nombre : 4
- encastrées/non encastrées¹ (apparente), apparente
- de couleur : blanc

Interrupteurs :

- nombre : 1
- de couleur : blanc

¹Biffer la mention inutile

- **Parlophone/vidéophone avec ou sans ouvre porte :**

- marque :
- couleur :
- état :

- **Sonnette/carillon :**

- type :
- marque :
- emplacement :
- état :

- **Sécurité (alarme, caméra, etc.) :**

- marque :
- emplacement :
- état :

- **Chauffage :**

- type : radiateur/convecteur chauffage central ou individuel/poêle/autre :
- matériau (tôle/fonte/pierre/autre) :
- Radiateurs : nombre : 1... couleur : Blanc
- vannes (thermostatiques/normales) : 1
- calorimètres : classique/électronique

- **Thermostat mural :**

- marque : IMIT
- type (digital/analogique) : digital
- état : BON

Autres commentaires ou spécificités

.....
.....
.....
.....

6. Cuisine (située :

Description détaillée (à compléter + biffer les mentions inutiles) + photos

- **Plafond :**

- tapissé depuis/(fraîchement) peint en (couleur)
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :

- **Murs :**

- tapissé depuis/(fraîchement) peint en (couleur)
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :

- **Plinthes :**

- présentes/absentes¹,
- matériau (bois, carrelage, etc.) :
- couleur (naturelle/peinte¹) :

- **Revêtement de sol :**

- matériau :
- couleur :
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :

- **Fenêtres :**

- matériau :
- couleur (naturelle/peinte¹) :
- simple/double/triple¹ vitrage ;

¹Biffer la mention inutile

- charnières et serrures : bloqué/ouverture et verrouillage facile¹ ;
- ouvrant simple et/ou oscillo-battant¹ ;
- matériau des quincailleries :
- **Tablette de fenêtre :**
- matériau :
- couleur (naturelle/peinte¹) :
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Portes :**
- nombre :
- peintes en(couleur)
- matériau : bois naturel, stratifié,
- **Nombre de clés :**
- matériau des quincailleries :
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Volet/store :**
- présent/absent¹ ;
- matériau :
- couleur :
- en état de fonctionnement
- **Point lumineux :**
- nombre :
- Luminaire/spot/fil d'attente¹,
- Ampoule : led/halogène/électronique/T.L/autre¹ :
- **Prises :**
- nombre :
- encastrées/non encastrées¹ (apparente),
- de couleur :
- **Interrupteurs :**
- nombre :
- de couleur :
- **Chauffage :**
- type : radiateur/convecteur chauffage central ou individuel/poêle/autre :
- matériau (tôle/fonte/pierre/autre) :
- Radiateurs : nombre : couleur :
- vannes (thermostatiques/normales) :
- calorimètres : classique/électronique.....
- **La ventilation** de la pièce s'effectue via

Equipements de la cuisine :

a) description du mobilier de cuisine (armoires basses/hautes, etc. & plans de travail) :

- ...Cuisine...équipé...meuble.....
- matériau de la finition :
 - couleur de la finition :
 - matériau et couleur du plan de travail : ...granit, bois.....

b) cuisinière :

- typeélectrique..... (électrique, gaz, etc.)
- marque :
- état :Parfait...état.....
- trace(s) d'usure éventuelles(s) :

¹Biffer la mention inutile

- c) four :
 - type (électrique, gaz, etc.)
 - marque :
 - état : Parfait état
- d) hotte :
 - marque :
 - type de filtre :
 - état : Parfait état
 - télécommande : oui/non¹
- e) lave-vaisselle :
 - marque :
 - état :
- f) micro-ondes :
 - type : (four M.O., grill, etc.)
 - marque :
 - état :
- g) frigo : avec/sans surgélateur :
 - type : (froid, ventilé, etc.)
 - marque :
 - état :
- h) congélateur séparé :
 - type :
 - marque :
 - état :
- i) évier :
 - matériau :
 - couleur :
 - description de l'état : Parfait état
 - robinet :
 - nombre : 1
 - marque/type :
 - état : Parfait état

Autres commentaires ou spécificités :

.....

7. Chaufferie – Buanderie (située :)

Description détaillée (à compléter + biffer les mentions inutiles) + photos

- **Plafond** :
 - tapissé depuis/(fraîchement) peint en (couleur)
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Murs** :
 - tapissé depuis/(fraîchement) peint en (couleur)
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Plinthes** :
 - présentes/absentes¹,
 - matériau (bois, carrelage, etc.) :
 - couleur (naturelle/peinte¹) :

¹Biffer la mention inutile

- **Revêtement de sol :**
 - matériau :
 - couleur :
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Fenêtres :**
 - matériau :
 - couleur (naturelle/peinte¹) :
 - simple/double/triple¹ vitrage ;
 - charnières et serrures : bloqué/ouverture et verrouillage facile¹ ;
 - ouvrant simple et/ou oscillo-battant¹ ;
 - matériau des quincailleries :
- **Tablette de fenêtre :**
 - matériau :
 - couleur (naturelle/peinte¹) :
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Portes :**
 - nombre :
 - peintes en : (couleur)
 - matériau : bois naturel, stratifié,
- **Nombre de clés :**
 - matériau des quincailleries :
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Volet/store :**
 - présent/absent¹ ;
 - matériau :
 - couleur :
 - en état de fonctionnement
- **Point lumineux :**
 - nombre :
 - luminaire/spot/fil d'attente¹,
 - Ampoule : led/halogène/électronique/T.L./autre¹ :
- **Prises :**
 - nombre :
 - encastrées/non encastrées¹ (apparente),
 - de couleur :
- **Interrupteurs :**
 - nombre :
 - de couleur :
- **Chauffage :**
 - type : radiateur/convecteur chauffage central ou individuel/poêle/autre :
 - matériau (tôle/fonte/pierre/autre) :
 - Radiateurs : nombre : couleur :
 - vannes (thermostatiques/normales) :
 - calorimètres : classique/électronique.....
- **La ventilation** de la pièce s'effectue via :
- **Equipements du chauffage :**
 - a) type de carburant :
 - b) type de chaudière : au sol ou murale,
 - marque de la chaudière :
 - c) marque du brûleur :
 - nombre de circulateurs :

¹Biffer la mention inutile

- d) marque du boiler :
 e) fonctionnement de l'installation :

Autres commentaires ou spécificités :

.....

8. Salle de bain

8.1. Située : *1^{er} étage*

Description détaillée (à compléter + biffer les mentions inutiles) + photos

- **Plafond :**
 - tapissé depuis/(fraîchement) peint en (couleur)
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Murs :**
 - tapissé depuis/(fraîchement) peint en (couleur)
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) : *Repaint par...*
- **Plinthes :**
 - présentes/absentes¹,
 - matériau (bois, carrelage, etc.) :
 - couleur (naturelle/peinte¹) :
- **Revêtement de sol :**
 - matériau : *Carré de bois*
 - couleur : *Blanc / bois*
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Fenêtres :**
 - matériau :
 - couleur (naturelle/peinte¹) :
 - simple/double/triple¹ vitrage ;
 - charnières et serrures : bloqué/ouverture et verrouillage facile¹ ;
 - ouvrant simple et/ou oscillo-battant¹ ;
 - matériau des quincailleries :
- **Tablette de fenêtre :**
 - matériau :
 - couleur (naturelle/peinte¹) :
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Portes :**
 - nombre : *1*
 - peintes en : (couleur)
 - matériau : bois naturel, stratifié,
- **Nombre de clés :**
 - matériau des quincailleries :
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Volet/store :**
 - présent/absent¹ ;
 - matériau :
 - couleur :
 - en état de fonctionnement

[Handwritten signatures and marks]

- **Point lumineux :**
 - nombre :
 - luminaire/spot/fil d'attente¹,
 - Ampoule : led/halogène/électronique/T.L./autre¹ :
- **Prises :**
 - nombre :
 - encastrées/non encastrées¹ (apparente),
 - de couleur :
- **Interrupteurs :**
 - nombre :
 - de couleur :
- **Chauffage :**
 - type : radiateur/convecteur chauffage central ou individuel/poêle/autre :
 - matériau (tôle/fonte/pierre/autre) :
 - Radiateurs : nombre : couleur :
 - vannes (thermostatiques/normales) :
 - calorimètres : classique/électronique.....
- **La ventilation** de la pièce s'effectue via :
- **Equipements de la salle de bain :**
 - a) baaignoire : émail/acryl, type : (sabot, rectangulaire, ovale, bulles, etc.),
 - description de l'état de la baaignoire :
 - robinet : marque et type :
 - état :
 - b) douche :
 - dans la baaignoire/cabine séparée avec portes vitrées/douche italienne/ parois de douche en (matériau/rideau de douche, tub de douche en émail/acryl/granit,...)
 - état *Neuve*
 - robinet :
 - marque et type :
 - état : *Neuf*
 - c) bidet et/ou wc :
 - pot posé/suspendu, état du matériau et de la propreté :
 - lunette de wc : nouveau, en bon état, matériau :
 - pas de fuite,
 - porte-rouleaux :
 - d) lavabo :
 - nombre : *1*
 - matériau :
 - description et état :
 - robinet :
 - nombre : *1*
 - marque et type :
 - état *Bon état*
 - e) miroir :
 - nombre : *1*
 - forme & dimension : *Rectangulaire*

- état :
 - porte-essuies : nombre :
 - matériau :
- f) boiler :
 - marque :
 - type :
 - couleur :
 - fixé au (mur ou)
- g) armoires de salle de bain (posée ou suspendue) :
 - état :
 - nombre de portes :
 - matériau :
 - fonctionnement des portes :
 - charnières : nombre :, état :
 - poignées : nombre :, état :
- h) fonctionnement des sanitaires :

Autres commentaires ou spécificités :

8.2. Située :

Description détaillée (à compléter + biffer les mentions inutiles) + photos

- **Plafond :**
 - tapissé depuis/(fraîchement) peint en (couleur)
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Murs :**
 - tapissé depuis/(fraîchement) peint en (couleur)
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Plinthes :**
 - présentes/absentes¹,
 - matériau (bois, carrelage, etc.) :
 - couleur (naturelle/peinte¹) :
- **Revêtement de sol :**
 - matériau :
 - couleur :
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Fenêtres :**
 - matériau :
 - couleur (naturelle/peinte¹) :
 - simple/double/triple¹ vitrage ;
 - charnières et serrures : bloqué/ouverture et verrouillage facile¹ ;
 - ouvrant simple et/ou oscillo-battant¹ ;
 - matériau des quincailleries :
- **Tablette de fenêtre :**
 - matériau :
 - couleur (naturelle/peinte¹) :
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :

- **Portes :**
 - nombre :
 - peintes en : (couleur)
 - matériau : bois naturel, stratifié,
- **Nombre de clés :**
 - matériau des quincailleries :
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Volet/store :**
 - présent/absent¹ ;
 - matériau :
 - couleur :
 - en état de fonctionnement
- **Point lumineux :**
 - nombre :
 - luminaire/spot/fil d'attente¹,
 - Ampoule : led/halogène/électronique/T.L./autre¹ :
- **Prises :**
 - nombre :
 - encastrées/non encastrées¹ (apparente),
 - de couleur :
- **Interrupteurs :**
 - nombre :
 - de couleur :
- **Chauffage :**
 - type : radiateur/convecteur chauffage central ou individuel/poêle/autre :
 - matériau (tôle/fonte/pierre/autre) :
 - Radiateurs : nombre : couleur :
 - vannes (thermostatiques/normales) :
 - calorimètres : classique/électronique.....
- **La ventilation** de la pièce s'effectue via :
- **Equipements de la salle de bain :**
 - a) **baaignoire** : émail/acryl, type :
 - (sabot, rectangulaire, ovale, à bulles, etc.),
 - description de l'état de la baaignoire :
 - robinet : marque et type :
 - état :
 - b) **douche** :
 - dans la baaignoire/cabine séparée avec portes vitrées/ douche italienne/ parois de douche en
 - (matériau/rideau de douche, tub de douche en émail/acryl/granit,...)
 - état
 - robinet :
 - marque et type :
 - état :
 - c) **bidet et/ou wc** :
 - pot posé/suspendu, état du matériau et de la propreté :
 - lunette de wc : nouveau, en bon état, matériau :

¹Biffer la mention inutile

- pas de fuite,
- porte-rouleaux :
- d) lavabo :
- nombre :
- matériau :
- description et état :
- robinet :
 - nombre :
 - marque et type :
- état :
- e) miroir :
- nombre :
- forme & dimension :
- état :
- porte-essuies :
 - nombre :
 - matériau :
- f) boiler :
- marque :
- type :
- couleur :
- fixé au (mur ou
- g) armoires de salle de bain (posée ou suspendue) :
- état :
- nombre de portes :
- matériau :
- fonctionnement des portes :
- charnières : nombre :, état :
- poignées : nombre :, état :
- h) fonctionnement des sanitaires :

Autres commentaires ou spécificités :

9. Chambre à coucher

9.1. Chambre à coucher 1 (située : *1^{er} étage* **.....)**

Description détaillée (à compléter + biffer les mentions inutiles) + photos

- **Plafond :**
 - tapissé depuis *11/22* (fraîchement) peint en (couleur)
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Murs :**
 - tapissé depuis *11/22* (fraîchement) peint en (couleur)
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Plinthes :**
 - présentes/absentes¹,

Biffer la mention inutile

- matériau (bois, carrelage, etc.) :
- couleur (naturelle/peinte¹) :
- **Revêtement de sol :**
- matériau : *Topo*
- couleur : *gris, bleu* *NEUF*
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Cheminée :** ornementale / ancienne / insert / feu ouvert / poêle,
- combustible :
- manteau : matériau :
- état :
- **Fenêtres :**
- matériau : *PVC*
- couleur (naturelle/peinte¹) : *bleu*
- simple/double/triple¹ vitrage ;
- charnières et serrures : bloqué/ouverture et verrouillage facile¹ ;
- ouvrant simple et/ou oscillo-battant¹ ;
- matériau des quincailleries :
- **Tablette de fenêtre :**
- matériau : *Bois peint*
- couleur (naturelle/peinte¹) : *blanc*
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Portes :**
- nombre : *1*
- peintes en : *blanc* (couleur)
- matériau : bois naturel stratifié,
- **Nombre de clés :**
- matériau des quincailleries :
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Volet/store :**
- présent/absent¹ ;
- matériau :
- couleur :
- en état de fonctionnement
- **Point lumineux :**
- nombre : *1*
- luminaire/spot/fil d'attente¹, *Appartenant à*
- Ampoule : led/halogène/électronique/T.L./autre¹ :
- **Prises :**
- nombre :
- encastrées/non encastrées¹ (apparente),
- de couleur :
- **Interrupteurs :**
- nombre : *1*
- de couleur : *blanc*
- **Chauffage :**
- type : radiateur/convecteur chauffage central ou individuel/poêle/autre :
- matériau (tôle fonte/pierre/autre) :
- Radiateurs : nombre : *1* couleur : *blanc*
- vannes (thermostatiques/normales) : *1*
- calorimètres : classique/électronique
- **La ventilation de la pièce s'effectue via**

¹Biffer la mention inutile

Autres commentaires ou spécificités :

.....
.....
.....

9.2. Chambre à coucher 2 (située :)

Description détaillée (à compléter + biffer les mentions inutiles) + photos

- **Plafond :**
 - tapissé depuis/(fraîchement) peint en (couleur)
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Murs :**
 - tapissé depuis/(fraîchement) peint en (couleur)
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Plinthes :**
 - présentes/absentes¹,
 - matériau (bois, carrelage, etc.) :
 - couleur (naturelle/peinte¹) :
- **Révêtement de sol :**
 - matériau :
 - couleur :
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Cheminée :** ornementale / ancienne / insert / feu ouvert / poêle,
 - combustible :
 - manteau : matériau :
 - état :
- **Fenêtres :**
 - matériau :
 - couleur (naturelle/peinte¹) :
 - simple/double/triple¹ vitrage ;
 - charnières et serrures : bloqué/ouverture et verrouillage facile¹ ;
 - ouvrant simple et/ou oscillo-battant¹ ;
 - matériau des quincailleries :
- **Tablette de fenêtre :**
 - matériau :
 - couleur (naturelle/peinte¹) :
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Portes :**
 - nombre :
 - peintes en : (couleur)
 - matériau : bois naturel, stratifié,
- **Nombre de clés :**
- matériau des quincailleries :
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Volet/store :**
 - présent/absent¹ ;
 - matériau :
 - couleur :
 - en état de fonctionnement
- **Point lumineux :**
 - nombre :

- luminaire/spot/fil d'attente¹,
- Ampoule : led/halogène/électronique/T.L./autre¹ :
- **Prises :**
- nombre :
- encastrées/non encastrées¹ (apparente),
- de couleur :
- **Interrupteurs :**
- nombre :
- de couleur :
- **Chauffage :**
- type : radiateur/convecteur chauffage central ou individuel/poêle/autre :
- matériau (tôle/fonte/pierre/autre) :
- Radiateurs : nombre : couleur :
- vannes (thermostatiques/normales) :
- calorimètres : classique/électronique.....

La ventilation de la pièce s'effectue via

Autres commentaires ou spécificités :

.....

10. Autre chambre (bureau, salle de jeu,située :)

Description détaillée (à compléter + biffer les mentions inutiles) + photos

- **Plafond :**
- tapissé depuis/(fraîchement) peint en (couleur)
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Murs :**
- tapissé depuis/(fraîchement) peint en (couleur)
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Plinthes :**
- présentes/absentes¹,
- matériau (bois, carrelage, etc.) :
- couleur (naturelle/peinte¹) :
- **Revêtement de sol :**
- matériau :
- couleur :
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Cheminée :** ornementale / ancienne / insert / feu ouvert / poêle,.....
- combustible :
- manteau : matériau :
- état :
- **Fenêtres :**
- matériau :
- couleur (naturelle/peinte¹) :
- simple/double/triple¹ vitrage ;

¹Biffer la mention inutile

- charnières et serrures : bloqué/ouverture et verrouillage facile¹ ;
- ouvrant simple et/ou oscillo-battant¹ ;
- matériau des quincailleries :
- **Tablette de fenêtre :**
- matériau :
- couleur (naturelle/peinte¹) :
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Portes :**
- nombre :
- peintes en : (couleur)
- matériau : bois naturel, stratifié,
- **Nombre de clés :**
- matériau des quincailleries :
- trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Volet/store :**
- présent/absent¹ ;
- matériau :
- couleur :
- en état de fonctionnement
- **Point lumineux :**
- nombre :
- luminaire/spot/fil d'attente¹,
- Ampoule : led/halogène/électronique/T.L./autre¹ :
- **Prises :**
- nombre :
- encastrées/non encastrées¹ (apparente),
- de couleur :
- **Interrupteurs :**
- nombre :
- de couleur :
- **Chauffage :**
- type : radiateur/convecteur chauffage central ou individuel/poêle/autre :
- matériau (tôle/fonte/pierre/autre) :
- Radiateurs : nombre : couleur :
- vannes (thermostatiques/normales) :
- calorimètres : classique/électronique.....

La ventilation de la pièce s'effectue via

Autres commentaires ou spécificités :

.....

11. Grenier (situé :)

Le grenier n'est pas aménagé et ne peut donc pas être considéré comme pièce habitable.

Description détaillée (à compléter) + photos

.....
.....
.....
.....
.....

12. Emplacement(s) de parking ou garage (situé : RDC.....)

local des communs.

Description détaillée (à compléter) + photos

- **Plafond :**
 - tapissé depuis/(fraîchement) peint en (couleur)
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) : ... plaque plafond en mauvais état
- **Murs :**
 - tapissé depuis/(fraîchement) peint en (couleur)
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) : état brut
- **Plinthes :**
 - présentes/absentes¹,
 - matériau (bois, carrelage, etc.) :
 - couleur (naturelle/peinte¹) :
- **Revêtement de sol :**
 - matériau : Béton
 - couleur : gris
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Fenêtres :**
 - matériau :
 - couleur (naturelle/peinte¹) :
 - simple/double/triple¹ vitrage ;
 - charnières et serrures : bloqué/ouverture et verrouillage facile¹ ;
 - ouvrant simple et/ou oscillo-battant¹ ;
 - matériau des quincailleries :
- **Tablette de fenêtre :**
 - matériau :
 - couleur (naturelle/peinte¹) :
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Portes :**
 - nombre : 1
 - peintes en : Blanc
 - matériau : bois naturel, stratifié, Bois
- **Nombre de clés :**
 - matériau des quincailleries : métal
 - trace(s) d'usure éventuelle(s) :
- **Volet/store :**
 - présent/absent¹,

- matériau :
- couleur :
- en état de fonctionnement
- **Point lumineux :**
- nombre : 1
- luminaire/spot/fil d'attente¹, Automatique
- Ampoule : led/halogène/électronique/T.L/autre¹ :
- **Prises :**
- nombre :
- encastrées/non encastrées¹ (apparente),
- de couleur :
- **Interrupteurs :**
- nombre :
- de couleur :
- **Sécurité (alarme, caméra, etc.) :**
- marque :
- emplacement :
- état de fonctionnement :

13. Cave(s) (située:)

La (les) cave(s) ne peut (peuvent) être utilisée(s) comme pièce habitable.

Description détaillée (à compléter) + photos

.....

.....

.....

14. Jardin (situé :)

Description détaillée (compléter + biffer les mentions inutiles) + photos ; prendre des photos de tous les arbres, plantes et fleurs du jardin

- **Les arbres** ont été élagués récemment.
- **Point lumineux** : oui/non, description :
- **Interrupteur ou prise électrique** : oui/non, description :

15. Balcon(s), terrasse(s) (situé(s) :)

Description détaillée (à compléter) + photos

- **Revêtement de sol :**
- matériau :

- couleur :
- Trace(s) d'usure éventuelle(s) :

Balustrade :

- matériau :
- couleur :
- Trace(s) d'usure éventuelle(s) :

Autres commentaires ou spécificités :

.....

16. Autres (exemple : annexe, cabane de jardin, etc., situé :

Description détaillée (à compléter) + photos

.....

17. Câbles de Télédistribution, internet, téléphone, antenne satellite, etc.

Téléphone :

- boîtier mural d'arrivée présent dans le bien loué : oui/non¹ *Pas de boîtier présent*
- Emplacement : *au salon*
- Prises murales de téléphone dans le bien loué : emplacements :
- Encastrées ou apparents¹ ; couleur :

Internet :

- boîtier mural d'arrivée présent dans le bien loué : oui/non¹ *O*
- Emplacement : *living*
- Prises murales dans le bien loué : emplacements : *living*
- Encastrées ou apparents¹ ; couleur :

Télédistribution :

- boîtier mural d'arrivée présent dans le bien loué : oui/non¹ *O*
- Emplacement : *living*
- Prises murales dans le bien loué : emplacements :
- Encastrées ou apparents¹ ; couleur :

Autres commentaires ou spécificités :

.....

18. Clés

Le locataire reconnaît avoir reçu du bailleur : *2 clés porte d'entrée*

¹Biffer la mention inutile

a. Nombre et sortes de clés des portes extérieures : nombre : 2, (numéro des clés :)

b. Nombre et sortes de clés des portes intérieures : nombre : 1, (numéro des clés :)
SDB : Ne fonctionne pas bien

Les clés et les serrures ont été contrôlées, elles fonctionnent bien, (éventuellement excepté :
ok)

(Éventuellement) Les commandes à distance : (nombre) des portes électriques ont été testées, elles fonctionnent bien, (éventuellement excepté :)

19. Compteurs

Ce jour le relevé des compteurs indique :

Eau froide : (numéro du compteur Décompteur), index : 1106 m³
~~Eau chaude : (numéro du compteur), index :~~
~~Gaz : (numéro du compteur), index :~~
~~Code EAN :~~

Electricité : compteur de jour : (numéro du compteur 1SA63100480650), index : 0.2 kWh
Electricité : compteur de nuit : (numéro du compteur 1SA63100480650), index : 0.2 kWh
Code EAN : 541449060020 929852

Calorimètres/intégrateurs :

- local : <u>Chambre 1</u>	- n° <u>04150352</u>	échelle : <u>unité</u>	- index : <u>0</u>
- local : <u>Chambre 2</u>	- n° <u>04161470</u>	échelle : <u>unité</u>	- index : <u>0</u>
- local : <u>Cuisine</u>	- n° <u>04161468</u>	échelle : <u>unité</u>	- index : <u>0</u>
- local :	- n°	échelle :	- index :
- local :	- n°	échelle :	- index :
- local :	- n°	échelle :	- index :
- local :	- n°	échelle :	- index :
- local :	- n°	échelle :	- index :
- local :	- n°	échelle :	- index :

20. Contenu de la citerne à mazout (ou autre citerne)

Contenu mesuré au moyen d'un appareil de mesure : litres
OU

Contenu mesuré avec l'aide d'une jauge : litres.

21. Attestations d'entretien

- **Chauffage central** : nom de la firme FOLUBEL S.R.L. et date 12/11/2022
(sorte d'entretien et l'attestation de conformité CEFORTEC..., éventuellement, le test d'étanchéité
- **Nettoyage de la cheminée** : nom de la firme FOLUBEL S.R.L. et date 12/11/2022

- **Détartrage du(es) chauffe-eau** : nom de la firme et date
- **Nettoyage de la fosse septique/dégraisseur** : nom de la firme et date
- **Attestation PEB** : date : 13/08/2022 - "C" de 187 kWh/m² an
- **Attestation du système de ventilation (filtres)** : date :
- **Attestation du système d'alarme** : date :
- **Autres** : (ex : adoucisseur d'eau, etc.)

Le preneur reconnaît avoir reçu copie de ces attestations le

22. Boîte aux lettres et emploi des appareils

- **Fonctionnement de la porte de la boîte aux lettres** : Boîte aux lettres dans porte d'entrée.
nombre de clés remises
- **Fonctionnement du système d'aspiration central** :
- **Fonctionnement du système d'air conditionné** :
- **Autre(s)** :

Le preneur reconnaît avoir reçu le une photocopie des modes d'emploi des appareils présents dans les lieux loués.

23. Etat de propreté

Tout ce qui est décrit ci-dessus est propre et nettoyé, excepté
et en bon état locatif. Il n'y a aucun bric-à-brac, aucun défraîchissement, aucune tache, sauf ce qui est mentionné dans le présent document d'état des lieux.

24. Sécurité

Détecteur(s) incendie (présence et localisation) : A dans le hall

25. Autres remarques éventuelles

(exemple : noter les engagements du bailleur à réaliser, le cas échéant, certains travaux en indiquant si possible leur délai d'exécution)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....

Cet état des lieux contradictoire est établi de bonne foi au début de la location en autant d'exemplaires qu'il y a de parties présentes plus un destiné à la formalité de l'enregistrement. Chaque exemplaire comporte pages numérotées et un reportage photo composé de (nombre) photos. Chaque partie reconnaît avoir reçu un exemplaire.

Fait à ... *Fouves*, le *28/11/22*

Le bailleur

(Les signatures doivent être précédées de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Le preneur

Lu et approuvé

Lu et approuvé

Lu et approuvé

Attention !

1. Chaque page de cet état des lieux doit être paraphée par les deux parties.
2. Les photos (ou le support comme un CD-rom) doivent être signées (sur l'envers) par les preneurs. Ces photos ne dispensent pas les parties de remplir le présent formulaire de manière précise.

DÉPÔT LOCATIF



Marche-en-famenne, le 21/02/2023

Le soussigné [redacted], -, auprès de la banque, à AG MARCHÉ-EN-FAMENNE, confirme par la présente qu'au nom de [redacted] **locataire-donneur de dépôt**, un compte épargne portant le n° [redacted] a été ouvert aux conditions énoncées dans son Règlement des Opérations, bien connu du titulaire, **sur lequel un montant de : 850 EUR** soit huit cent cinquante euros EUR a été versé.

Ce montant tient lieu de dépôt locatif pour un engagement pris par le donneur du dépôt locatif, et ce, en vertu d'une convention de bail fixée entre le locataire et le bailleur, hors la présence de la Banque.

Adresse du bien loué : Rue de France 12B 6953 Forrieres

L'intérêt rapporté par ce montant est capitalisé et incorporé dans le dépôt locatif. Il ne sera effectué aucun remboursement, partiel ou total, à moins d'avoir soit(1) l'accord écrit du donneur du dépôt locatif, **et** du bénéficiaire du dépôt locatif : [redacted], soit(2) la production d'une copie certifiée conforme de l'expédition d'une **décision judiciaire** exécutoire par provision et statuant sur le sort de la garantie locative.

Pour que le présent document engage Beobank et puisse lui être opposé, il doit être valablement **signé, daté et cacheté** par l'agence Beobank où le dépôt est constitué.

POUR ACCEPTATION DU DÉPÔT LOCATIF

le(s) client(s), (donneur du dépôt), locataire
(*pour accord* + date et signature)

le bénéficiaire du dépôt (le bailleur)
(*pour accord* + date et signature)

l'agence
21/02/2023, Beobank, AG MARCHÉ-EN-FAMENNE

Pour accord
21.02.2023

Pour accord 20.03.2023

Pour accord 20/03/2023

Ce document est rédigé en 3 exemplaires tous signés par les deux parties prenantes au contrat et contresigné par le représentant du point de vente. Un exemplaire est conservé par la banque, un exemplaire est remis au donneur du dépôt locatif et un exemplaire au bénéficiaire du dépôt.

POUR DÉBLOCAGE DU DÉPÔT LOCATIF

Le(s) soussigné(s) (1) (2) conviennent/convient que la garantie locative sera libérée comme suit :

Au profit	Montant	Sur le compte n°
du locataire-donneur de dépôt	EUR	
du propriétaire-bénéficiaire du dépôt	EUR	
de	EUR	

Pour accord, le(s) client(s), donneur du
dépôt locatif, locataire
(date et signature)

Pour accord, le bailleur, bénéficiaire du
dépôt locatif
(date et signature)

Pour contrôle des signatures, le point de
vente
(date, signature et cachet)

(1) La seule signature du bénéficiaire du dépôt locatif suffit, si celui-ci se déclare explicitement d'accord que les fonds bloqués puissent être transférés au donneur du dépôt locatif. En cas de décès du bénéficiaire du dépôt locatif, l'un des survivants ou ayants droit pourra donner cet accord. (2) Dans tous les autres cas, le donneur du dépôt locatif et le bénéficiaire du dépôt signent conjointement et indiquent le(s) numéro(s) du/des compte(s) bénéficiaire(s) ainsi que les montants.